

DEPARTEMENT

DE

LA GUYANE



EXTRAIT

DU

REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE SAINT-LAURENT-DU-MARONI

ARRONDISSEMENT

DE

SAINT-LAURENT-DU-MARONI

CANTON

DE

SAINT-LAURENT-DU-MARONI

OBJET :

**ATTRIBUTION DE MARCHE -
FOURNITURE ET LIVRAISON DE
PRODUITS D'ENTRETIEN MENAGER,
D'HYGIENE ET D'ESSUYAGE ET DE
MATERIELS DE NETTOYAGE POUR
LA COMMUNE DE SAINT LAURENT DU
MARONI**

Le nombre de Conseillers Municipaux en
exercice est de : 33



SEANCE DU 03 SEPTEMBRE 2012

L'an deux Mille douze, le Lundi trois
Septembre à dix huit heures trente minutes, le
Conseil Municipal de la Ville de Saint-
Laurent-du-Maroni s'est réuni sous la
présidence de Monsieur Léon BERTRAND,
Maire, suite à la convocation adressée le **28
Août 2012.**

PRESENTS : M. Léon BERTRAND, Maire -
Mme. Sophie CHARLES - M. Philippe JOAN
Mme. Agnès BARDURY - Mme. Yvonne
VELAYOUDON M. Germain BALMOKOUN
Mme. Bénédicte FJEKE - M. Franck
THOMAS Mme. Diana JOJE-PANSA - M.
Sylvio VAN DER PIJL - M. David
CHEMINEL - Mme. Josette LO-A-TJON -
M. Gilbert SAINTE-LUCE - Mme. Cécile
ALFRED - M. Michel VERDAN - Mme.
Hélène PERRET - M. Bernard SELLIER -
M. Jean GONTRAND M. Patrick ARMEDE
- M. Serge-Aimé SAINT-AUDE - M. Jean-
Elie PANELLE -

**ABSENTS AYANT DONNE
PROCURATION :**

Mme. Edmonde MARTIN à M. Franck
THOMAS - Melle Ruth SIMON à M. Jean
GONTRAND - M. Jean-Paul RANDOLPH à
M. Serge-Aimé SAINT-AUDE -

ABSENTS EXCUSES : M. Roland JOSEPH
M. Jocelyn MADELEINE - Mme. Malaïka
ADAM - Melle. Jessie BERTRAND - M.
Bernard BRIEU - Mme. Daniéla STOMP -

ABSENTS NON EXCUSES : Melle Claude
Lyvie - M. Alain PANELLE -

SECRETARE DE SEANCE : Mme. Cécile
ALFRED -

.../...

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, qu'un marché selon la procédure ouverte (article 33 du code des marchés publics) a été lancé le 14 mars 2012 relatif à la fourniture et la livraison de produits d'entretien ménager, d'hygiène et d'essuyage et de matériels de nettoyage pour la commune de Saint-Laurent du Maroni.

Ce marché à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics avec un montant maximum annuel, se décompose en trois lots, définis comme suit :

- ✚ Lot n°1 : Produits d'entretien ménager **50 000 €**
- ✚ Lot n°2 : Produits d'hygiène et d'essuyage : **48 860 €**
- ✚ Lot n°3 : Matériels de nettoyage : **51 140 €**

La commission d'appel d'offres réunie le jeudi 28 juin 2012, a procédé à l'ouverture des trois plis reçus dans les délais prescrits.

Après vérification, l'examen des pièces administratives, des capacités économiques et financières mais également des références professionnelles et capacités techniques a permis de retenir les trois candidatures.

Les offres proposées sont :

Lot	Soprodig	Net Industry	Matfac Guyane
01	43 049,30	49 980,00	38 132,30
02	47 256,60	48 420,80	42 943,60
03	71 776,42	51 138,10	47 051,00

Au vu du rapport d'analyse des offres, la commission d'appel d'offres réunie le jeudi 12 juillet dernier a décidé de retenir pour les trois lots, les offres de la société Matfac Guyane.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité moins deux (2) abstentions DECIDE :

✚ **D'ATTRIBUER** le marché relatif à la fourniture et la livraison de produits d'entretien ménager, d'hygiène et d'essuyage et de matériels de nettoyage pour la commune de Saint-Laurent du Maroni -lots 1 à 3 - à la société Matfac Guyane ;

✚ **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjoint habilité à signer tout document se rapportant à ce projet.

Fait à Saint-Laurent-du-Maroni, les jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
SAINT LAURENT DU MARONI, le 04 Septembre 2012

LE MAIRE


L. BERTRAND

